



COMMUNIQUE DES AGENTS DE LA DRAC AUVERGNE réunis en assemblée générale le 21 janvier 2014

Le vote définitif, par le Sénat et l'Assemblée, de la Loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (**M.A.P.A.M.**), en décembre 2013, constitue une menace réelle sur l'existence des services publics déconcentrés : **en délégrant des compétences aux Collectivités locales à leur demande, l'État organise le découpage des missions de service public** au gré des intérêts locaux, très variables selon les collectivités, et signe l'abandon du principe d'unité territoriale.

Contre l'Europe des régions et des grandes métropoles que le gouvernement Hollande-Ayrault nous prépare, conscients que la culture reste un rempart contre la haine et l'obscurantisme, et pour continuer à défendre l'idée d'un maillage culturel équilibré du territoire **les agents de la Drac Auvergne demandent l'abrogation de cette disposition et, en tout état de cause, exige que la culture soit exclue du champ de cette loi.**

Après La Bretagne, Midi Pyrénées, Le Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, la Bourgogne, La Franche-Comté, Les Pays de la Loire, Poitou-Charente, l'Île de France, etc., les personnels de la DRAC Auvergne ont décidé :

- **d'adresser un courrier au président de la République**
- **de s'associer aux initiatives de l'Intersyndicale culture**
- **de se réunir le 6 février pour aller diffuser le courrier adressé à F. Hollande lors de séances du festival international du court métrage**

Nous invitons nos collègues de l'Ecole d'Architecture, de l'INRAP, les intermittents, les agents des conservatoires (baisse de 52 % des subventions DRAC cette année), les salariés en lutte de la librairie des Volcans et tous les usagers à nous rejoindre le 6 février à 10 h à la DRAC.

Passons à l'offensive avant qu'il ne soit trop tard !